



Renégociation d'une saisie sur salaire

Par **Jcvr**, le **17/05/2017** à **19:13**

Bonsoir,

Suite à un jugement du TGI une saisie sur salaire à été adressée à mon entreprise qui l'a mise en place sans que je puisse en discuter ou négocier un monta ni même un échéancier.

Comment puije faire pour renégocier le montant de la saisie sur salaire ?

Jean-Claude.

Par **cocotte1003**, le **17/05/2017** à **20:18**

Bonjour, les saisies salaire sont là pour que le créancier soit payé malgré les réticences du débiteur. L'huissier a du mettre en place une saisie vous permettant de garder une somme pour vivre, cette somme dépend de l composition de votre foyer. Il y a peu de chance pour que vous puissiez renégocier le montant, seul le créancier peut demander à L'huissier de changer le montant, cordialement